



**GUERLAIN**  
PARIS

REÇU LE

8 JUL. 2019

Direction de la Citoyenneté  
BPE

Bureau des Procédures  
Environnementales  
Préfecture d'Eure et Loir  
Place de la République  
28019 CHARTRES cedex

**Objet :**

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

**Pièces jointes :**

- Formulaire CERFA n°14734\*03
- Annexe n°1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage
- Plan de situation et plan projet

Chartres, le 04 Juillet 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet d'agrandissement de notre site de production cosmétique « La Ruche » situé à Chartres, vous trouverez ci-joint notre demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale.

Vous trouverez ainsi en pièces jointes le formulaire CERFA n°14734\*03 dûment rempli, l'annexe n°1 concernant les Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage et un troisième document compilant les annexes obligatoires demandées (plans de situation et plans projet).

Dans l'attente de votre réponse, nous nous tenons à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Patrice BROS**  
Directeur Usine Cosmétique



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

GUERLAIN La ruche 2

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GUERLAIN SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BROS Patrice, Directeur d'Usine

RCS / SIRET

5 8 2 0 2 2 2 6 5 0 0 0 1 8

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 a)	Surface de plancher comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une extension (10 885 m<sup>2</sup>) de l'usine de fabrication de produits cosmétiques .

Cette extension est prévue en continuité du bâtiment existant (19 250 m<sup>2</sup>) portant la surface plancher à 30 135 m<sup>2</sup>

La création de 50 places de stationnement supplémentaires

Le projet ne nécessite pas de démolitions

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de doubler à horizon 2040 les capacités de fabrication de produits cosmétiques du site qui arrive à saturation à partir de 2021.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La production actuelle ne sera pas interrompue.  
Les travaux d'extension se dérouleront sur 17 mois, de Février 2020 à Juin 2021

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet prévoit de produire des produits cosmétiques sous forme de crèmes, poudres et rouges à lèvres

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site actuel a été soumis à autorisation (rubrique 2260) par arrêté préfectoral du 23 juillet 2014.

La réglementation ayant évolué en 2018, le site est désormais soumis au régime de l'enregistrement (régularisation à venir dans le cadre du porter à connaissance du projet d'extension)

Compte tenu du non franchissement des seuils par le projet d'extension, celui-ci fera l'objet d'un porter à connaissance.

Un dossier de demande de Permis de construire sera également déposé.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Extension zone conditionnement et stockage au Nord 180x32	m2
- Extension zone de production au Sud 66x52	m2
- Extension locaux sociaux au Sud	
- Surface plancher après extension : 30 204	m2
- Hauteur maximale de la construction : 12,20	m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

4 rue Gustave Eiffel  
28000 Chartres

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 1° 53' 75" 82 Lat. 48° 44' 26" 94

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Etude d'impact réalisée en Avril 2013 dans le cadre du dossier d'autorisation

Arrêté Préfectoral d'autorisation en date du 23 Juillet 2014  
Dossier ICPE N°11487

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans la zone du PPRI
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 vallée de l'Eure de Maintenon à Anet située à 3,9 km du site Guerlain
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvement sur réseau AEP public
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	50 véhicules légers en plus 20 PL/J en plus
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement avant rejet
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Après traitement rejet dans réseau assainissement public
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déchets de même nature que ceux autorisés

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Reconduction et adaptation des dispositifs déjà autorisés à savoir:

- Station de pré-traitement des eaux industrielles :
- Bassin de confinement des eaux d'extinction incendie
- Dépoussiérage des rejets dans l'air avec une efficacité de filtration de 99%
- Cuve enterrée pour écoulement des produits inflammables
- Confinement des eaux sur site grâce à l'arrêt des pompes de relevage
- Traitement des eaux pluviales du parking avec séparateur hydrocarbures

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les dispositifs déjà autorisés sont reconduits et la nature de l'activité n'est pas modifiée.  
L'installation a déjà fait l'objet d'une étude d'impact (avril 2013) dans le cadre de son dossier de demande d'autorisation.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

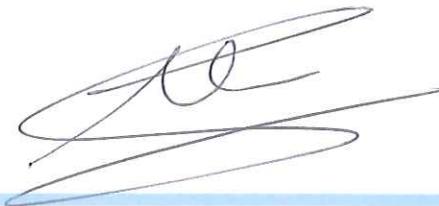
Fait à

CHARTRES

le,

05/07/19

Signature





Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire  
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

68

Extensio  
n

Nom de la voie

Avenue des Champs Elysées

Code postal

7 5 0 0 8

Localité

Paris

Pays

France

Tél

237918200

Fax

Courriel

pbros@guerlain.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

BROS

Prénom

Patrice

Qualité

Directeur d'usine La Ruche à Chartres

Tél

237918200

Fax

Courriel

pbros@guerlain.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

1. Définition et objectifs de la Co-maîtrise d'ouvrage

2. Rôles et responsabilités des acteurs

3. Méthodologie de mise en œuvre

4. Avantages et inconvénients

5. Exemples de mise en œuvre

6. Conclusion

7. Bibliographie

8. Annexes

COMMUNES DE CHARTRES



SITE GUERLAIN

SITE NATURA 2000 - DIRECTIVE HABITATS

IND	DATE	PREMIERE EMISSION	DESIGNATION DE LA MODIFICATION
A			

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PREALABLE A LA REALISATION EVENTUELLE  
D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN DE LOCALISATION DES SITES NATURA 2000

Nom Fichier :

Reference : IHA19021-APS

Phase: APS

Echelle: IHA19021

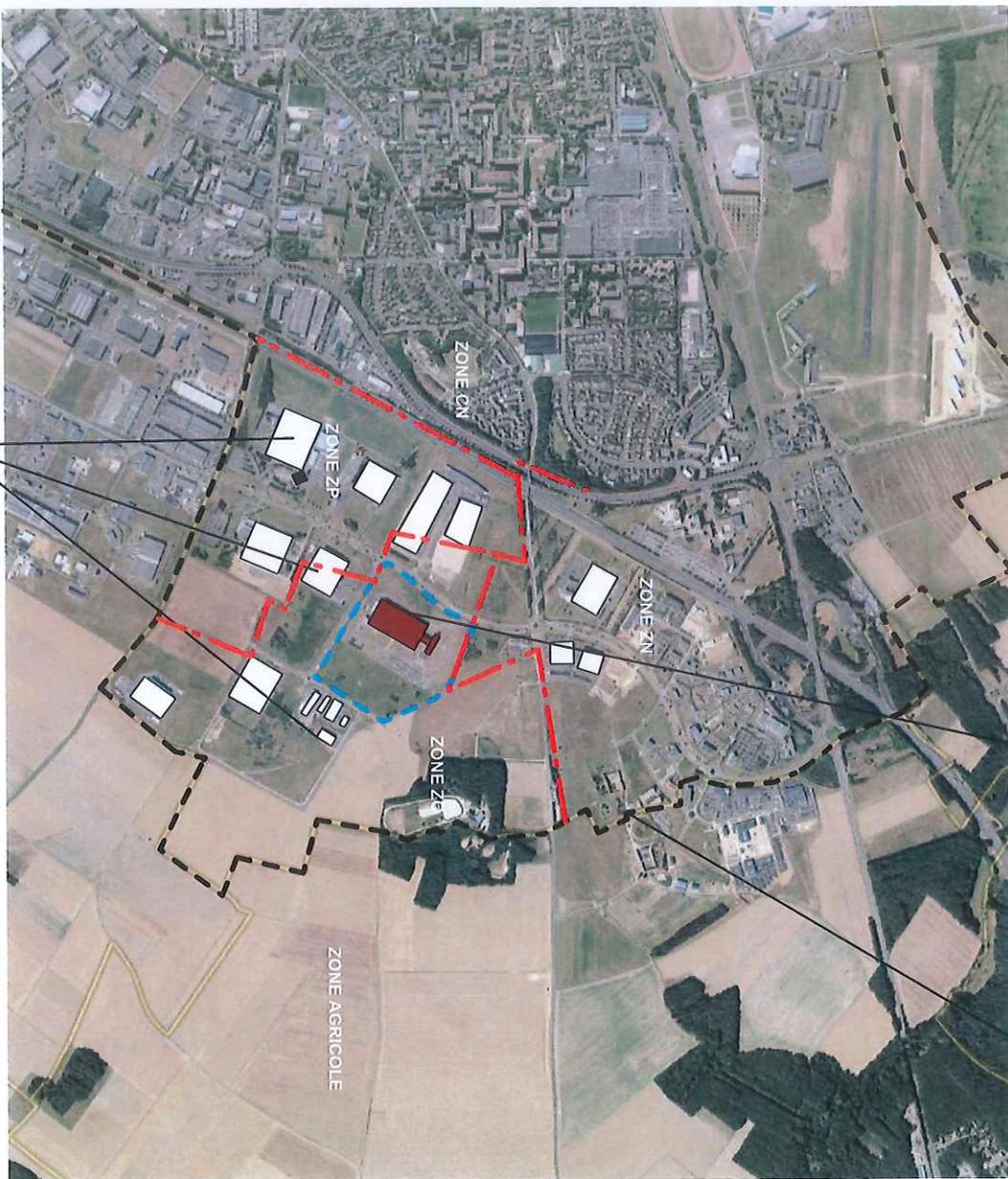
IHA19021

A

18-06-19

6

SITE DE GUERLAIN LIMITE COMMUNES DE CHARTRES



ECHELLE 1/25 000

INDUSTRIE ET ENTREPÔTS

IND.	DATE	Désignation de la modification
A	27-06-19	Première émission

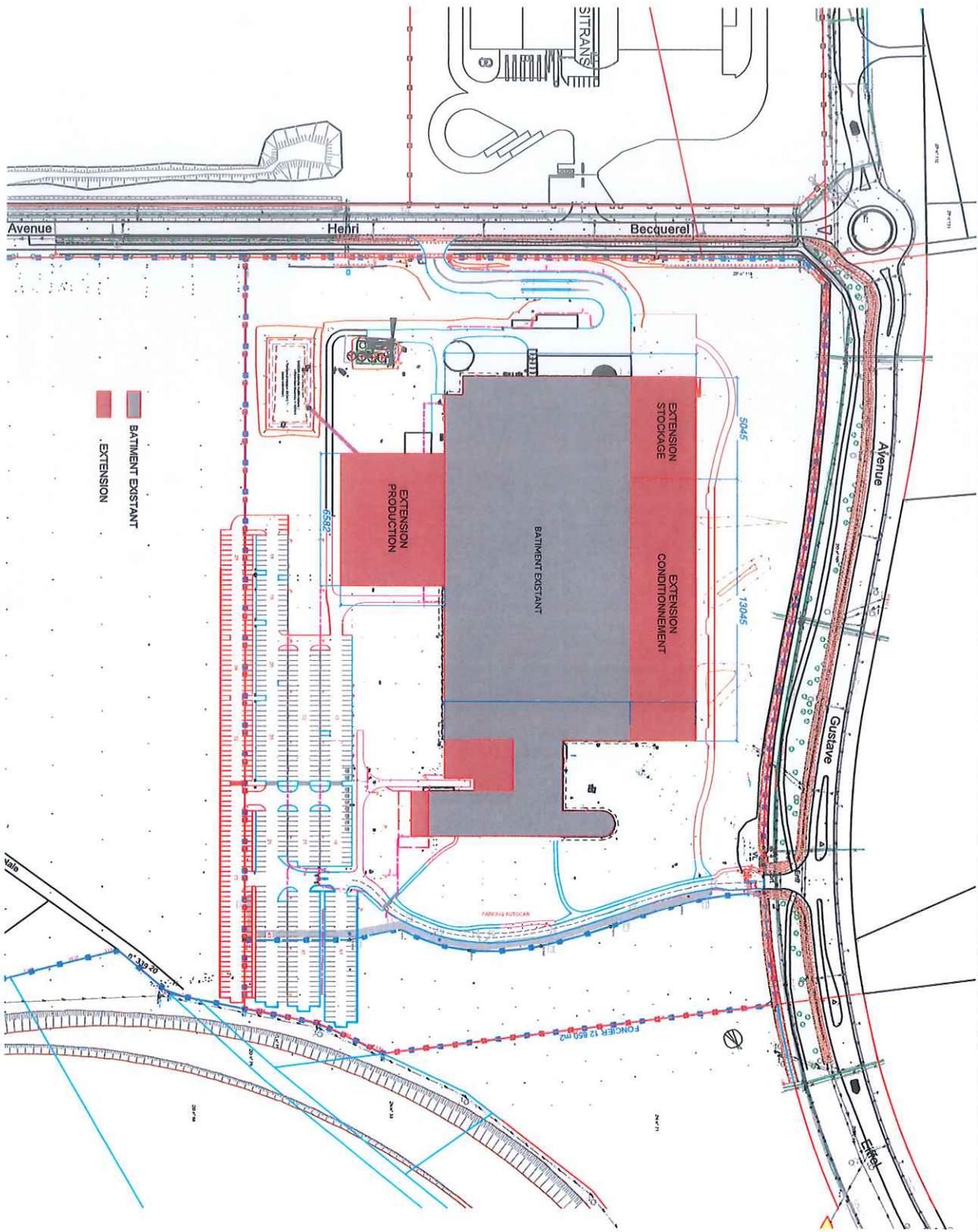
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN SITUATION - PLAN DE CADASTRE

Non Fichier :

Référence : IIA19021-APS

Phase:	APS
Echelle:	DIVERS
	IA19021
	B
	27-06-19



IND.	A	27-06-19	Première émission
DATE			Désignation de la modification

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
 PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE  
 D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Nom Fichier :

PLAN PROJET

Référence : I-IA19021-APS

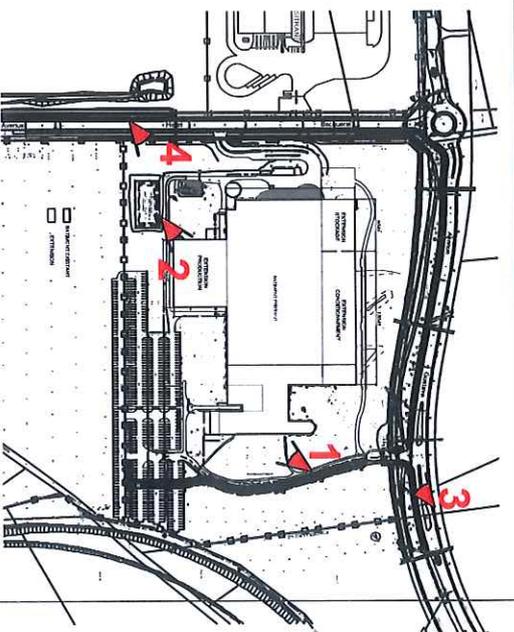
Phase:	APS
Echelle:	1/2000
I-IA19021	A
	18-06-19



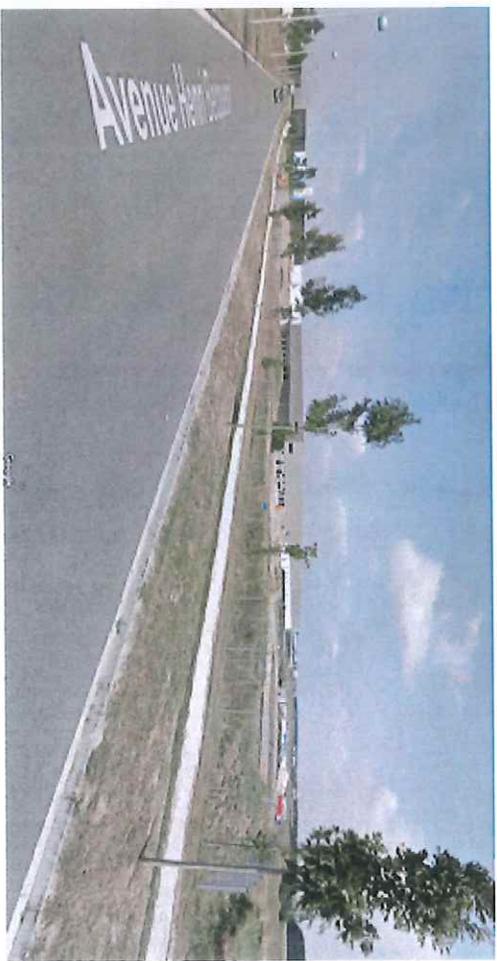
1



2



3



4

IND.	A	27-06-19	Première émission
DATE			Désignation de la modification

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS  
PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE  
D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Nom Fichier :

PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT  
PROCHE ET DU PAYSAGE LOINTAIN

Référence : HA19021-APS

Phase:	APS
Echelle:	HA19021
	A
	18-06-19

3

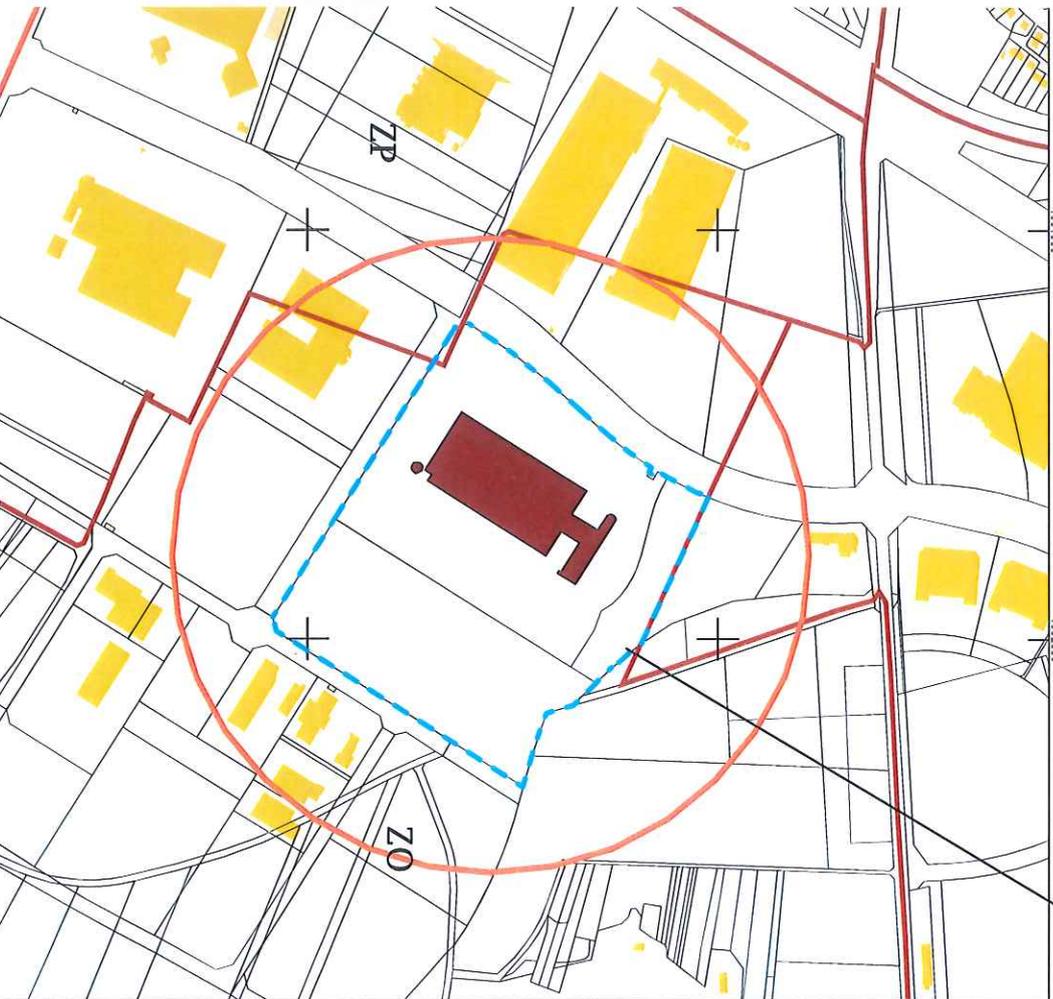
SPR 0128 CAP

GUERLAIN COMMUNES DE CHARTRES



ECHELLE 1/25 000

LIMITES DE PROPRIÉTÉ



ECHELLE 1/4 000 - REFERENCE CADASTRALES ZP 118 ZO 94/180/181/182

sup 0128 CAP

IND	DATE	Désignation de la modification
A	27-06-19	Première émission

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN SITUATION - PLAN DE CADASTRE  
Nom Fichier :  
Références : HA19021-APS

Phase:	APS
Echelle:	DIVERS
	HA19021
	A
	27-06-19

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION  
ÉVENTUELLE D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



**GUERLAIN LA RUCHE 2**



4 RUE GUSTAVE EIFFEL - 28 000 CHARTRES  
JUN 2019